

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Juin
2023

n° 12

Éditorial



Chères Vieux-Berquinoises, Chers Vieux-Berquinois.

Vous avez entre les mains la dernière édition de la lettre municipale. Celle-ci ne paraît plus que 2 fois par an laissant la place aux fils infos rédigés par les services de la mairie tous les deux mois et à objectif purement informatif.

Vous trouverez donc, dans ce numéro, les informations relatives à la vie de notre ville, de nos écoles, associations etc.

Vous découvrirez également des statistiques de nos radars pédagogiques. Ces dernières bien que pas trop mauvaises, sont toujours perfectibles. L'équipe municipale met tout en œuvre pour étudier les endroits signalés comme dangereux avec les contraintes qui s'imposent à elle et en concertation avec les riverains. Mais si chacun de nous met le cœur à respecter les limitations en place, les dépenses engagées pour sécuriser nos axes ne seront que plus bénéfiques.

Au niveau intercommunautaire, nous soutenons les démarches engagées tels que la candidature pour la cité régionale de la bière, le championnat de France de cyclisme sur route pour lequel vous verrez fleurir des vélos sur notre commune. Il est important également de soutenir la transformation de notre communauté de communes en communauté d'agglomération. Une force intercommunale qui ne fera qu'intensifier l'encrage de la Flandre intérieure sur le territoire régional. La Flandre est riche en ressources, en acteurs et en paysages aidons là à se développer. Aussi notre commune aura prochainement à voter le transfert des compétences de la gestion

de l'eau et de l'assainissement ou encore de la gestion des eaux pluviales. C'est un grand moment pour notre intercommunalité, vivons le ensemble.

L'été approche à grand pas et, avec lui les plaisirs de la saison estivale arrivent. Les services techniques communaux ont à cœur de fleurir notre village pour rendre le cadre de vie toujours plus agréable. N'ayons pas peur de les aider en respectant quelques règles de civisme à la portée de tous : ramassons nos déchets, ne traversons pas dans les massifs etc ...

Ayons à cœur également de mettre en avant le bien vivre ensemble en respectant, notre voisinage en limitant notre bruit, en entretenant nos trottoirs, nos fils d'eaux, nos haies et arbustes, en respectant les stationnements ainsi que les règles relatives aux horaires des travaux et entretiens de nos jardins.

La période des festivités arrive, et je remercie par avance toutes les associations, écoles et notamment nos 3 comités des fêtes qui ont à cœur d'animer notre ville et ses hameaux tout au long de l'année. Je connais l'implication des bénévoles de nos associations, et vous invite à aller à leur rencontre sur les différentes brocantes, carnaval, vieilles mécaniques d'en Flandres etc ...

L'été peut être également signe de départ en vacances pour certains d'entre nous : osons être vigilants avec notre entourage, et n'hésitons pas en cas d'anomalies chez un de nos voisins absents à le signaler.

L'été est également signe de repos pour notre Conseil Municipal, et chacun de nous prendra une pause estivale. Alors que nous fermerons en juillet un cycle de commission de travail avant d'en relancer un à la rentrée, je tiens à souligner l'engagement de chacun dans la co-construction au cours de ces dernières semaines. Je reste persuadé que c'est dans le dialogue entre élus, habitants, associations, forces économiques et médicales que nous ferons avancer notre ville plus loin et pour le meilleur.

Pour ma part, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous, un excellent été en espérant que celui-ci sera l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous, de trouver le temps de pause qu'il souhaite.

Bel été à tous.

Pierre-Louis RUYANT
Maire de Vieux-Berquin

**CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE !**

LE BUDGET 2023 ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

La commune s'engage au quotidien pour la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie et le développement de ses services. Le budget de la commune s'élève pour cette année à 4,6 millions€, dont 2,8 millions€ de fonctionnement et 1,8 millions€ consacrés aux investissements.

CHIFFRES CLÉS

- **41%** : Part des charges de personnel dans le budget communal de fonctionnement.
- **1,15 millions€** : autofinancement prévisionnel des dépenses d'investissement dégagé par la section de fonctionnement.
- **1,72 millions€** : dépenses prévues pour les futures opérations d'investissement.
- **64%** : dépenses d'investissement financées par des ressources propres.

TENDANCES

- **Pas d'augmentation des taux d'imposition** en 2023 comme depuis 17 ans.
- **Vieux-Berquin reste faiblement endetté.** La dette de Vieux-Berquin par habitant s'élève à 404€ (À titre de comparaison, les communes françaises de même strate sont endettées en moyenne à 701 € par habitant).
- **Maitrise des Dépenses**
En 2023, poursuite de la rigueur de la gestion communale au quotidien, maintien du niveau et de la qualité des services rendus aux habitants, constitution d'une épargne pour porter les projets d'investissement du mandat en limitant le recours à l'emprunt.
- **Recherche systématique des subventions** pour co-financer les investissements.

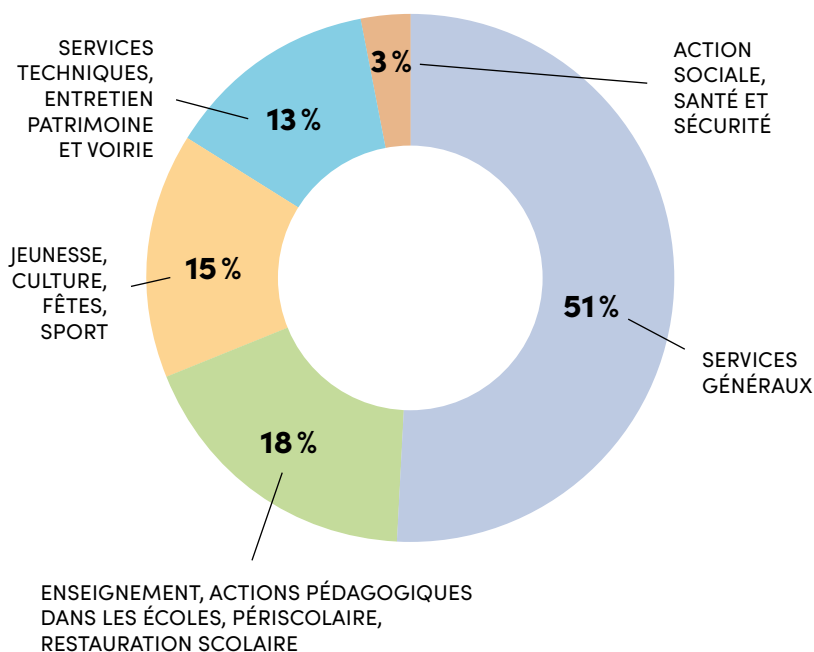
CE QUE PERMET CE BUDGET

Pour poursuivre son développement harmonieux, il est prévu de continuer à investir dans la limite des moyens de la Commune.

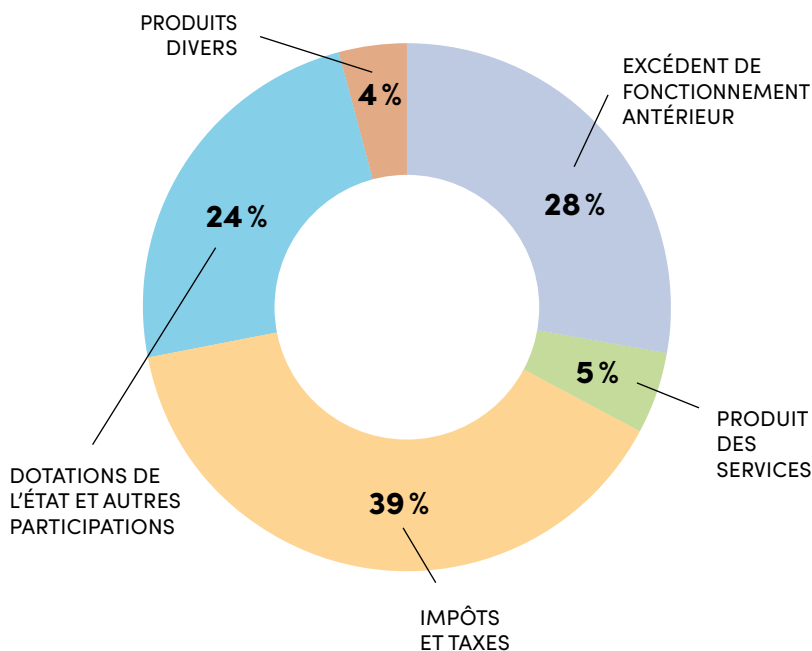
Les projets 2023 :

- La construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques communaux (430 188 €).
- L'Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du bâtiment des services techniques communaux (58 000 €).
- Le remplacement des fenêtres et fermeture du hall de la Mairie (96 500 €).
- La réfection de la toiture du logement de fonction de l'école du Drooghout (50 000 €).
- L'agrandissement du parking riverains, pavillon médical, banque et future boulangerie (40 000 €).
- La rénovation de l'éclairage public en LED - 3^e tranche (157 000 €).
- Une provision pour le projet de nouveaux bâtiments pour l'harmonie municipale (251 619 €).
- Des travaux en régie pour (102 800 €).

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE PAR DOMAINES D'INTERVENTION



POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET, LA COMMUNE S'APPUIE SUR LES RECETTES



TRAVAUX

Comme vous l'aurez sans doute constaté, plusieurs chantiers et travaux ont été réalisés depuis le début de l'année.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

(Liste non exhaustive)

- **Réinstallation d'un miroir d'agglomération** neuf en face de l'allée d'accès aux Jardins ouvriers (*rue de Bailleul*) afin d'en sécuriser la sortie (*visibilité réduite*).
- **Changement de 5 toilettes** de la salle des fêtes du Centre-bourg, de 3 Salle des fêtes de Sec-Bois et de 3 à l'Espace Louis de Berquin (*chasses d'eau défectueuses*).
- **Réfection de la faïence murale** d'un vestiaire foot à la salle des sports.
- **Renforcement de la croix** du cimetière de Sec-Bois.
- Afin de stocker le matériel de sport de l'école du Drooghout, **aménagement d'un local fermé** de 10 m² environ dans la réserve existante de la salle des fêtes de Sec-Bois.
- **Pose de dalles podotactiles et nez de marche antidérapant** et visuellement contrastés devant l'entrée principale de l'église St Barthélémy (*accessibilité PMR pour les déficients visuels*).

- **Réalisation d'un local de stockage** sous le carport du Football-Club Berquinois.
- **Aménagement d'une allée PMR** en sable calcaire, accès au bureau de la directrice et salle de réunion de l'école Léonard de Vinci (*côté terrain de football*).



→ Pose de dalles podotactiles et nez de marche antidérapant devant l'entrée principale de l'église St Barthélémy.



→ Vitrification du revêtement de sol de la salle jaune de l'Espace Louis de Berquin.

- Durant les vacances scolaires de février, 100 heures de travail à l'école du Drooghout pour **divers travaux de maintenance** souhaités par la directrice.
- **Mise en place de 60 m³ de plaquettes forestières** pour le paillage des massifs Grand'Place et parking mutualisé, et le long des chemins piétonniers de rue du Bois, rue de Vieux-Berquin et route d'Hazebrouck.
- **Mise en place de la terre et engazonnement** de l'espace vert/potager dans la cour de l'école Léonard de Vinci qui sera inaugurée prochainement.
- **Agencement d'un local fermé** pour les produits d'entretien dans l'école Léonard de Vinci.
- Suite au décapage effectué par l'entreprise BACQUET, **vitrification du revêtement de sol** de la salle jaune de l'Espace Louis de Berquin.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- **Déplacement et aménagement du passage pour piétons PMR** situé devant la pharmacie rue d'Estaires.
- **Déplacement, aménagement et sécurisation de l'arrêt de bus « Couronne »** (2 arrêts physiques actuellement sur la RD 23 rue de Merville) : busage du fossé sur la longueur d'un car (15 mètres) pour aménager une aire d'attente sécurisée pour les enfants. Pour assurer une continuité piétonnière à partir de l'intersection avec la RD 947 (*rue d'Estaires*), il était nécessaire de buser 15 mètres supplémentaires avant l'arrêt de bus.



→ Déplacement, aménagement et sécurisation de l'arrêt de bus, rue de Merville.



→ Pose de jeux thermocollés dans les deux cours de récréation de l'école Léonard de Vinci.

- **Pose de jeux thermocollés** dans les deux cours de récréation de l'école Léonard de Vinci rénovées l'été dernier. Parcours sportif, circuit d'éducation routière, jeux d'imitation, jeux de chiffres et d'alphabets, damier, marelle ... Il y en a pour tous les âges ! Ces jeux ludiques et éducatifs apportent aux enseignantes de nouveaux outils permettant de développer la motricité et l'apprentissage des fondamentaux de l'éducation physique et sportive.

- **Installation d'Arthur et Zoé**, sympathiques figurines colorées d'1,60 mètres de haut qui contribueront à sécuriser le passage pour piétons devant l'école du Drooghout (hameau de Sec-Bois) en remerciant d'un pouce levé les automobilistes respectant la limitation de vitesse à 30 km/heure devant l'établissement scolaire et la salle des fêtes du hameau de Sec-Bois. 12 nouvelles barrières ont également été posées dans le même objectif de protéger davantage les enfants et leurs parents aux abords immédiats de l'école.



→ Installation d'Arthur et Zoé devant l'école du Drooghout.

ÉCOLE DU DROOGHOUT



RÉCOLTE DE GRAINES

Mi-septembre, avec les jardins de Mathilde, les élèves de CM1-CM2 ont cueilli les tomates du jardin de l'école, puis en ont récolté les graines. Pour ce faire, ils ont mis les graines à tremper pendant 3 jours avant de les étendre sur un essuie tout pour les faire sécher. ■



OPÉRATION ELA, METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE

Le but de cette action est des récolter des fonds pour l'association ELA qui soutient la lutte contre la leucodystrophie et accompagne les familles dont un membre est touché par cette maladie.

Pour ce faire, une course a été organisée sur le stade de Sec-Bois le 30 septembre.

Les élèves se sont entraînés durant tout le mois et ont fait signer des promesses de dons à leurs proches.

Le jour J, devant leurs familles venues les encourager, les élèves se sont dépassés et ont fait vivre à leurs parents des moments forts en émotions !

Ils ont récolté 500,50 euros !

La somme a été intégralement reversée à l'association ELA. L'après-midi s'est achevé sur un goûter bien mérité, dégusté tous ensemble sur le stade. ■

HALLOWEEN, TRICK OR TREAT!

En lien avec le programme d'anglais, les élèves ont fêté Halloween à l'école. Ils sont venus déguisés le matin. La cour était peuplée de princesses, sorcières, fantômes, pirates, héros...

Ils ont cuisiné un banquet effrayant au cours de la matinée !

Ils ont pu déguster leurs créations l'après-midi, en jouant à des jeux de société.

Au menu : fondants au chocolat en forme de crâne, fantômes ou araignées, potion de sorcière aux orties du jardin, moelleux aux noix... ■



CLASSE LECTURE ÉCRITURE CULTURE

La classe de CM1-CM2 a participé à la CLEC, une Classe Lecture Ecriture Culture proposée par la CCFI. Deux intervenants sont venus dans la classe en novembre, pour 4 interventions de 2h durant lesquelles les élèves ont découvert la langue, la musique et les contes traditionnels flamands. ■

TRIONS NOS DÉCHETS!

Le 8 décembre, pour compléter le travail fait en classe sur le tri sélectif, des intervenants de la SMITCOM sont venus mener des ateliers dans les trois classes. ■

MÉDIATHÈQUE

Depuis le 8 novembre, un mardi après-midi sur deux, les élèves du CP au CM2, en allant en sport dans la salle de Vieux-Berquin, bénéficient d'un temps en médiathèque pour profiter de ce bel endroit, choisir un livre et écouter une histoire. ■

ATELIERS COUTURE

Les élèves de CM1-CM2 et GS ont pu participer à des ateliers de couture avec des mamans d'élèves. Ils ont confectionné des fleurs des nombres pour travailler les mathématiques en maternelle, un calendrier et des décorations de Noël. ■



LA GRANDE LESSIVE,

Le jeudi 20 octobre, l'école a participé à la grande lessive, une manifestation nationale inscrite dans le parcours culturel des élèves. Toutes les écoles y participant ont étendu leurs productions sur des fils à linge dans

la cour. Le thème de cette année était : la couleur de mes rêves...

Les parents sont venus nombreux dès 16h30, découvrir les créations de leurs enfants. ■

LE MUSÉE HORS LES MURS

Dans le cadre d'un projet mené avec le musée des Flandres de Cassel, deux intervenantes sont venues dans chacune des classes le lundi 5 décembre.

Elles ont travaillé sur les émotions et la correspondances avec les élèves de la toute petite section au CE2 et sur les peintures flamandes avec les CM1-CM2. À cette occasion, les élèves ont pu créer leur propre peinture, la tempera, avec du jaune d'oeuf et des pigments. Toute l'école est ensuite allée au musée le 26 janvier. ■



RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Les élèves de CM1-CM2 ont étudié la commune en géographie. Ils ont découvert le fonctionnement général d'une commune et les spécificités de celle de Vieux-Berquin. Ils ont eu le bonheur d'accueillir, en janvier, dans leur classe, Monsieur le maire Jean Paul SALOMÉ pour lui poser toutes les questions qu'ils avaient préparées, ceci pour mieux comprendre le rôle du maire, du conseil municipal et des adjoints. ■

VIVE LE CARNAVAL!

Le vendredi 10 février, l'école a fêté le carnaval. Au programme : Déguisements, préparation et dégustation des crêpes et défilé dans le hameau ! ■

SERVICE SANITAIRE

Cinq étudiants de la faculté de médecine de Lille et de la faculté de pharmacie sont venus chaque vendredi du mois de mars travailler avec chacune des trois classes sur l'importance d'une alimentation équilibrée et de l'exercice physique. Lors de la dernière séance, il ont revisité des recettes bien connues en les rendant plus saines mais tout aussi savoureuses. ■



ÉCOLE SAINTE MARGUERITE MARIE

SOUS LE SIGNE DE LA NATURE

Dans la continuité de notre projet nature de l'année dernière, les élèves continuent de découvrir leur environnement proche. Ils ont aménagé le grand jardin en un espace potager et un espace verger dans lequel ils ont planté 2 cerisiers, un pommier, des poiriers, un prunier...

Au pied de chaque arbre fruitier, les enfants ont planté des bulbes de fleurs, semé des graines, repiqué des fraisiers. Des hôtels à insectes sont en construction avec eux afin de découvrir les petites bêtes.

Ils bénéficient d'une mud kitchen, espace à l'extérieur dans lequel les enfants peuvent « cuisiner », manipuler, s'inventer des histoires, faire des potions...



Dès que le soleil est présent, les enfants profitent du jardin ! Les sorties de l'année sont évidemment en lien avec le projet. En début d'année, nous sommes allés aux jardins du Cygne (*jardinage, étude de la mare et de ses habitants, compost.*) et au musée des Flandres de Cassel.

Il est important pour nous qu'ils soient sensibilisés à la nature et à sa protection ! Nous aurons prochainement une première intervention du Smictom pour le tri des déchets et une deuxième intervention pour l'installation d'un composteur. La dernière sortie de l'année aura lieu à Pairi Daiza pour la découverte des animaux du monde. ■

→ L'équipe de l'école Sainte-Marguerite Marie
26, rue de la Gare - Tél 03 28 42 81 65

ÉCOLE LÉONARD DE VINCI



NETTOYONS LA NATURE

Nous avons ramassé des déchets dans les 2 cours de l'école et sur le stade de football. De retour en classe, nous avons trié les objets. Nous stockons les bouchons pour l'association les « Bouchons d'amour » à Neuf-Berquin. Nous avons ramassé également des bouteilles en verre. Nous sommes allés voir les containers à verre, à vêtements usagés et les déchets verts.

Nous avons également abordé la notion de matière : Les enfants ont trié et classé le carton, le papier, le tissu, le métal (fer, aluminium, cuivre...), le plastique, le verre.

La classe de MS/GS



EXPOSITION SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Revisiter l'histoire locale encore et toujours... quel plaisir!

Les élèves ont pu de nouveau se plonger dans les archives de Vieux-Berquin, grâce à cette nouvelle exposition organisée par l'association « Histoire locale ». Merci!

La classe de CM1

LA GRANDE LESSIVE

Les élèves de maternelle ont participé au projet artistique « la grande lessive » proposé par la circonscription. Cette année, le thème était « la couleur de mes rêves ». Le 20 octobre, toutes les productions ont été exposées à la manière d'une lessive, à l'entrée de l'école.

La classe de TPS/PS

RENCONTRE SPORTIVE MATERNELLE

Au mois de novembre, les élèves de maternelle ont participé à une rencontre sportive « courir, sauter, lancer ».

Bravo les sportifs !

Les maternelles



LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Touchantes pensées pour nos aînés !

À l'occasion d'Halloween les CM1 leur ont offert des surprises sous forme de crackers, et envoyé des mots de tendresse..., de leur côté, Les résidents nous ont confectionnés de jolis bonhommes de neige pour fêter Noël! Les CM2 et les CE1 sont allés leur chanter des extraits de notre chorale de Noël!

La classe de CM1

ST MARTIN

Pour le défilé de la Saint Martin, les élèves de maternelle ont confectionné de jolies lanternes en forme de dinosaures en lien avec le thème de l'année « voyage à travers le temps ».

La classe de MS/GS

OPÉRA ET MUSÉE DES BEAUX ARTS DE LILLE

Rencontre extraordinaire... avec les artistes de l'Opéra et les œuvres du Musée des Beaux-Arts de Lille pour les CM1 et CM2. En amont et en aval nous avons réalisé un livret nous apprenant l'histoire du musée, éprouvé de réelles émotions à travers les œuvres et utilisé les dernières technologies présentées par l'Atrium. Le spectacle à l'opéra fut une expérience visuelle et sonore très atypique...!

Les CM1 - CM2

PROJET PHARE

Notre projet d'école inclut la lutte contre le harcèlement à l'école. En lien avec la journée nationale, nous avons travaillé autour de cette thématique à travers des albums : Le harcèlement c'est quoi, briser le silence, nos relations avec les autres, comment identifier

le harceleur? ... Comment agir contre? ... Se confier, se protéger, signaler un abus, téléphoner, ne pas rire, ne pas participer...

Les élèves de MS/GS, CE2 et CM2 ont approfondi le travail en participant au concours d'Affiche « Non au harcèlement »

Les CM1 - CM2

MARCHÉ DE NOËL

Mille étoiles brillaient dans les yeux des élèves de l'école. Les fêtes de Noël approchent... Assis sur une grande chaise, le Père Noël nous a fait le plaisir d'écouter notre chorale de Noël.

Toutes les classes ont confectionné des objets. Un grand merci aux parents d'élèves pour leur aide et les jolies décorations fabriquées avec du bois de récupération!

Quelques jours plus tard, le Père Noël nous a fait la surprise de venir dans nos classes et de nous offrir un Père Noël en chocolat.



PROJET SRAV

L'association de parents d'élèves a offert aux maternelles des vélos avec et sans roulettes, des draisienne et des trottinettes pour compléter ou remplacer du matériel usagé. Ce cadeau a été financé grâce aux différentes actions organisées et grâce à votre participation. Nous tenons donc à remercier tous les parents!

Le Savoir Rouler à Vélo tient une place importante dans notre école. Cela fait 10 ans que les élèves développent cette compétence avec beaucoup de plaisir.



ÉCOLE LÉONARD DE VINCI



CARNAVAL

Tous déguisés !

Enfants et adultes de l'école sont toujours partants pour le carnaval. Dès le matin, le costume est dans le sac et attend patiemment le début d'après-midi. Puis, à l'heure dite, il s'échappe pour parer les enfants des couleurs de l'arc en ciel et poser un sourire malicieux sur les visages ! Les flonflons de la fête apportent le goût ; une délicieuse gaufre avec du chocolat offert par la mairie. ■

PROJET ÉCO-ÉCOLE

Une séquence portant sur le tri et le recyclage des déchets a été réalisée en amont en sciences dans la classe de CM2. Les ateliers ont été créés par les élèves de CM2 à destination des élèves de la classe de CE2. L'objectif de cette action est de sensibiliser les élèves de CE2 au tri et au recyclage des déchets. Ils ont donc participé à plusieurs ateliers : Jeu du tri, confection d'un objet à partir d'un déchet recyclable (*pot à crayons*), Loto du recyclage, Quizz. Cette démarche illustre notre travail d'éco-école.

La classe de CM2 ■

PERMIS PIÉTON ET PERMIS INTERNET

Cette année encore, nos élèves ont bénéficié de la venue de M. le gendarme Grzeskowiak afin d'être sensibilisé aux droits et devoirs du piéton pour les CE2 et CM1 et des droits et devoirs de l'internaute pour les CM2. Les enfants ont passé le test d'aptitude jeudi 23 mars. Nous attendons avec impatience les résultats. offert par la mairie.

Les CE2 - CM1 - CM2 ■

ÉCOLE DU DOS

Durant le mois de mars, des étudiants en santé ont mis en place à l'école Léonard de Vinci par les enseignantes, c'est « L'école du dos ».

Dans le cadre du service sanitaire civique, 5 étudiants (futurs médecins, kinésithérapeute, dentiste et pharmacien) ont rencontré les élèves de CM1 et CM2 et ont mis en place des ateliers de prévention et de promotion des comportements favorables à la santé. Ils interviendront début avril dans la classe des CE2. On les remercie chaleureusement.

La classe de CM2 ■



EHPAD

LA RÉSIDENCE DU PLESSY



→ Le 22 janvier 2023, un moment émouvant à la Résidence du Plessy : c'est en présence de la Municipalité, de la Direction et du Personnel de l'établissement que Madame SOBANSKI a fêté ses 100 ans entourée de sa famille, de ses amis et des Résidents.

Le Souvenir Français présent également, lui a rendu un hommage en remerciement des services rendus à la nation.

100 ans, un cadeau de la vie à Madame SOBANSKI pour un parcours de vie particulièrement méritant. ■



Le 25 mars 2023 ; la galette des rois offerte traditionnellement aux Résidents par la Municipalité en Janvier a dû être reportée. De ce fait, elle a été remplacée en Mars par un gâteau offert et en présence de la Municipalité. C'est l'Association M'DANSE qui s'est chargée d'animer ce moment convivial. ■



→ Le 4 avril 2023 ; les élèves de CP et de CE2 DE L'école Léonard de Vinci sont venus chanter et des très beaux dessins ont été remis aux résidents.

Un goûter leur a été offert et les élèves sont repartis avec un petit cadeau fabriqué à l'EHPAD. ■

→ le 13 mai 2023 : L'Association Résidents plus a offert un concert d'accordéon.

9 musiciens du club d'accordéon d'Estaires ont réalisé une très belle prestation. ■



→ Le 23 mai, Le personnel soignant a organisé une petite kermesse au sein de l'établissement.

Merci à Jean Luc et Chantal DEROO ainsi qu'au Conseil Municipal des enfants pour leur investissement au sein de l'Ehpad ■

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus continuent de se réunir une fois par mois minimum pour évoquer leurs projets, et participent activement aux commémorations de leur commune.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Ils sont allés se présenter et ont apporté le goûter aux résidents de la maison de retraite.

Ce fût un moment d'échange très convivial qui a ravi les résidents. « *La France n'est pas près de mourir quand on voit tous ces jeunes* ».

Les jeunes élus ont également organisé une après-midi d'animations pour les résidents. ■



BIODIVERSITÉ

Ils ont travaillé en collaboration avec Christian, agent technique communal, pour fabriquer un hôtel à insectes. Pot en terre cuite rempli de paille retournée, des tiges creuses, des pommes de pin, etc. Le but d'un hôtel à insectes est de favoriser la biodiversité en offrant un abri aux auxiliaires du jardin. ■



DEVOIR DE MÉMOIRE

Les élus ont rencontré deux membres de l'association du Souvenir Français qui leur ont présenté les actions de l'association et ce qu'était le devoir de mémoire. Les élus ont été gâtés et ravis de cet échange très instructif. ■



FLANDRE INTÉRIEURE CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE

Du 22 au 25 juin 2023, le territoire de Flandre intérieure accueillera les « Championnats de France de Cyclisme sur Route ». C'est la 7^e édition organisée dans la Région des Hauts-de-France et la seconde en Flandre intérieure.

Cette édition co-organisée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC) le Cassel Cyclisme Organisation (CCO) présente une nouveauté : pour la première fois depuis la création de la compétition en 1907, le départ et l'arrivée auront lieu dans 2 villes différentes : Hazebrouck et Cassel.

TROIS JOURS DE COMPÉTITION ET UNE JOURNÉE OUVERTE À TOUTES ET TOUS !

Les jeudi, samedi et dimanche sont consacrés à la compétition pour désigner la future championne et le futur champion de France de cyclisme. Le vendredi est consacré à celles et ceux qui souhaitent parcourir à vélo les chemins et routes de Flandre intérieure, qui seront empruntés, en partie, par les professionnels.

UN ÉVÉNEMENT FESTIF POUR LES HABITANTS ET LE TERRITOIRE

Tant à Hazebrouck (*ville départ*), à Cassel (*ville arrivée*), dans les 18 communes traversées que dans l'ensemble des communes de la CCFI, les Championnats de France de Cyclisme sur Route seront ponctués de diverses animations et concerts. L'un des premiers temps fort sera la présentation des équipes le vendredi 23 juin à partir de 18h, sur la Grand'Place d'Hazebrouck : l'occasion d'y voir l'ensemble des équipes professionnelles et leurs cyclistes. ■

→ Informations : <https://franceroute.fr>



LE CAMION BLEU À VOTRE SERVICE



Pour des réponses concrètes à de nombreuses questions notamment concernant les retraites, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire assurance maladie, le renouvellement de la carte d'identité, etc ...,

Retrouvez le bus sur la Grand Place de Vieux Berquin, les mardis 13 juin et 11 juillet 2023.

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Pour une bonne organisation et afin de limiter l'attente, Prendre impérativement rendez vous au 03 59 73 49 50.

Si vous ne pouvez pas avoir de rendez vous rapidement, vous avez également la possibilité de poser vos questions par mail, une réponse vous sera donnée sous 48 heures maximum.

Un accès aux personnes à mobilité réduite est prévu pour accéder à l'intérieur du bus.

→ Mail : flandres.franceservices@lenord.fr

AGENDA

→ Juin

- **10 juin :**
Gala de danse
Association You Move
(Salle de sports)
- **11 juin :**
Brocante, Marché local
Le Hameau de Caudescure
(rues du hameau)
- **16 juin :**
Fête de la musique
Association You Move
Grand'place
- **17 juin :**
Fête de l'école du Drooghout
- **24 juin :**
Fête de l'école Léonard de Vinci
- **24 juin :**
Fête de l'école
Sainte Marguerite-Marie
- **28 juin :**
Banquet des aînés - Municipalité
(Salle des fêtes)
- **29 juin :**
Assemblée générale
Club de Karaté
- **30 juin :**
Pot des forains - Municipalité

→ Juillet

- **30 juin au 2 juillet :**
Ducasse de Vieux-Berquin
Comité des fêtes
- **1^{er} juillet :**
Vide-greniers (Centre-bourg)
- **1^{er} juillet :**
Loto (Salle des fêtes)
- **2 juillet :**
Cortège carnavalesque
(Centre-bourg)
- **13 juillet :**
Apéro-Concert - Comité des fêtes
(Parking mutualisé)

- **13 juillet :**
Retraite aux flambeaux
et Feu d'artifice
(Terrain de football)
- **14 juillet :**
Structures gonflables,
concours de pétanque
Comité des fêtes
(Terrain de football)
- **15 et 16 juillet :**
Les Vieilles mécaniques d'en
Flandre Rétro Tracto Sec-Boisien
- **21 au 23 juillet :**
Ducasse de Sec-Bois
Comité des fêtes de Sec-bois
- **22 juillet :**
Brocante
Comité des fêtes de Sec-bois
(rues du hameau)
- **27 juillet :**
Fête de l'Accueil de loisirs
(Salle des fêtes)

→ Août

- **15 août :**
Assomption Fête mariale
- **26 août :**
Soirée dirigeants et éducateurs
Football Club Berquinois
(Salle des fêtes)

→ Septembre

- **2 et 3 septembre :**
Tournoi caritatif
Football Club Berquinois
(Salle des sports)
- **9 septembre :**
Salon des associations -
Municipalité (Salle des sports)



CIVISME

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Il est utile de rappeler que par arrêté n° A2018-082 du 12 juillet 2018, la Commune a prescrit l'entretien des trottoirs et des caniveaux à la charge des riverains au droit de leur habitation.

Compte tenu des nouvelles dispositions légales réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires, les techniques alternatives mises en œuvre par la commune de Vieux-Berquin sont plus respectueuses de l'environnement mais les résultats obtenus sont, d'une part, moins flagrants qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires et d'autre part plus consommateurs de main d'œuvre.

Aussi, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage.

Il est rappelé que l'emploi des produits phytosanitaires (désherbant...) est interdit sur le domaine public. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie ou au point d'apport volontaire situé rue Abbé Lemire. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.

RESSOURCES



RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

Parce que l'eau devient rare donc précieuse, la CCFI a lancé son nouveau dispositif d'aide à la récupération de l'eau de pluie. L'aide financière à l'acquisition, l'installation ou la rénovation de récupérateurs et cuves d'eau de pluies raccordées au réseau domestique a été élargie pour mieux correspondre aux besoins des habitants.

Les informations sur ce dispositif, les modalités des demandes d'aides réservées aux particuliers pour les constructions neuves (plafond de 1 000 € d'aide pour la pose d'une cuve enterrée) et les logements existants (de 20 à 50 % de prise en charges des dépenses) sont à retrouver sur www.cc-flandreinterieure.fr

SÉCHERESSE

L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DU NORD EST PLACÉ EN VIGILANCE

Au cours de ces six dernières années, le département du Nord a connu cinq sécheresses dont celle de 2022, particulièrement longue et intense, où pour la première fois une partie du territoire du département est passée en crise. L'hiver 2022-2023 a été marqué par une pluviométrie inégale, et notamment une longue période sans pluie durant le mois de février. Cela n'a pas permis une bonne recharge des nappes d'eau souterraines et on constate en particulier une absence de recharge dans certains secteurs du sud du département. Les précipitations du mois de mars et du début du mois d'avril n'ont malheureusement pas permis de compenser cette situation. Les réseaux d'eau potable étant interconnectés, il existe de nombreux transferts d'eau à travers l'ensemble du département. Il est ainsi nécessaire que soit mis en place une solidarité entre les usagers de l'eau du département.

Depuis le 10 mai, l'ensemble du département du Nord est donc placé en vigilance sécheresse, dans un objectif de sensibilisation à un usage raisonné de la ressource.

En fonction de l'évolution de la situation, des mesures de restriction pourront être prises ultérieurement pour les secteurs sur lesquels la situation serait la plus préoccupante.

Afin d'anticiper toute dégradation supplémentaire de la ressource en eau, tous les usagers sont appelés à diminuer leurs consommations d'eau potable ainsi que leurs prélèvements dans le milieu naturel pour ne pas porter atteinte à la ressource.



LUTTE CONTRE LES VITESSES EXCESSIVES ET L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

La commune de Vieux-Berquin a engagé une réflexion globale et une phase de concertation avec les habitants afin de lutter plus efficacement contre les incivilités, les vitesses excessives de certains usagers et l'insécurité routière qui en découle. Il s'agit d'une des priorités de la municipalité pour le mandat en cours.

Force est de constater que les comportements des automobilistes se sont dégradés ces dernières années mais également suite à la crise sanitaire. À Vieux-Berquin comme partout ailleurs, en et hors agglomération, les vitesses limites sont fréquemment dépassées et les conducteurs sont souvent plus agressifs.

Bien que de nombreux contrôles soient déjà réalisés par la Gendarmerie Nationale sur le territoire de la commune, la municipalité a demandé expressément à ce qu'ils soient encore renforcés.

Les relevés de comptage de véhicules et de vitesses effectués tout récemment grâce aux six radars pédagogiques installés aux entrées du village en centre-bourg et hameau de Sec-Bois par la commune ne sont pas catastrophiques mais témoignent de la réalité du problème.

Globalement, si 70 % des véhicules entrent dans le village en respectant la limitation de vitesse à 50 km/heure, 27 % sont tout de même en petit excès de vitesse (entre 51 et 70 km/heure). Plus marquants sont les 3 % restants entrants à plus de 71 km/heure, avec des très grands excès de vitesse à plus de 100 km/heure (la nuit souvent), tout simplement inadmissibles.

Vous avez pu le constater, de gros investissements ont été faits ces derniers mois pour sécuriser les abords des écoles pour les enfants et leurs parents. Par ailleurs, la municipalité entend également agir en matière d'aménagement des entrées et sorties du village et de limitations de vitesse. Différentes solutions plus ou moins onéreuses existent : aménagement de chicanes, écluses, surélévations de chaussée (plateaux, coussins, ralentisseurs), marquages au sol, bandes centrales colorées, panneaux de signalisation lumineux, zones 30, zones de rencontre, extension de la limite d'agglomération.



Plusieurs propositions et demandes d'avis ont été envoyées à la direction de la voirie départementale du Nord pour de potentiels aménagements susceptibles de faire ralentir les véhicules aux entrées et sorties du village. En fonction des avis rendus et du coût des travaux, la commune procédera progressivement à ces aménagements.

La concertation est en tout cas engagée avec les riverains les plus concernés par ce sentiment d'insécurité, notamment :

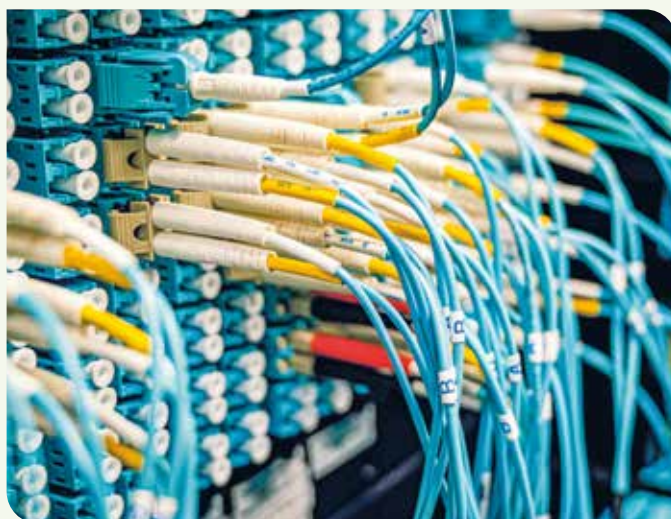
- **Rue d'Estaires et rue de la gare** sur la Route Départementale 947 où la circulation est très intense (*plus de 3 300 véhicules entrent chaque jour par la rue d'Estaires, plus de 2 100 par la rue de la gare*). Un collectif de riverains de la rue de la Gare a été reçu en Mairie le 19 avril dernier afin d'évoquer la reprise des tranchées Noréade (*travaux qui seront réalisés courant juin*) et les vitesses excessives en agglomération. Plusieurs propositions ont été faites par la municipalité et deux panneaux 50 supplémentaires déjà posés. Il a été convenu de faire un point régulier selon l'évolution de la situation.
- **Rue de Bailleul** sur la RD 23 avec le danger représenté par la priorité à droite à l'intersection avec le Clos du Peuplier, parasitée par le « Stop » du parking du cimetière quelques mètres avant.
- **Rue du Bois** sur la RD 188, avec des vitesses excessives notamment sur la section comprise entre le pont de la Plate Becque et l'intersection avec la rue du Plessy où la priorité à droite est peu respectée, la visibilité réduite et la signalisation peu efficace.
- **Rue de Sec-Bois** sur la RD 53, au lieu-dit « La Langhewaerde ». La liste des problématiques repérées est non exhaustive : la municipalité s'engage à les traiter une par une et, en veillant à l'équilibre du budget communal, à trouver les solutions les plus appropriées au cas par cas.

FIBRE OPTIQUE

RACCORDEMENT POUR LES COMMUNES RURALES

CAP FIBRE est le gestionnaire du réseau « fibre optique » sur les communes rurales du Nord et du Pas-de-Calais. À ce jour, la quasi-totalité du territoire de la commune est éligible et 677 foyers, institutions ou entreprises sont d'ores et déjà raccordés (sur 1 152 bâtis).

- **Pour toute demande de raccordement ou en cas de problème**, les fournisseurs d'accès à internet sont les interlocuteurs à privilégier en toutes circonstances. Si des difficultés persistent, le citoyen peut alors questionner le numéro vert 0 800 159 162 à sa disposition.



CIVISME

BIEN VIVRE ENSEMBLE



- **L'été arrive et avec les beaux jours**, nous vous rappelons que l'utilisation des tronçonneuses, rotofiles et tondeuses, les dimanches et jours fériés n'est autorisée que de 10h à 12h. Ceci afin de respecter le repos dominical.
- **Merci de ramasser les déjections** de votre chien sur le trottoir. Gardons ceux-ci propres.
- **Ne pas jeter de papier par terre!** Ma ville je l'aime, j'en prends soin.
- Le trottoir est prévu pour les piétons, merci de ne pas garer les voitures. Il en va de la sécurité des piétons.
- **Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin.** Article 7 du décret n°2003-462 du 21/05/2003. Le contrevenant s'expose à une amende de 3^e classe pouvant aller à 450€ maximum. ■

POINT PLUME

UN SERVICE GRATUIT



Vous rencontrez un souci pour rédiger un courrier administratif, des difficultés pour remplir un dossier ou un formulaire.

Alors n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec Madame FOURNIER, Membre du Conseil Municipal qui se tient à votre disposition pour vous conseiller ou vous aider dans la rédaction de vos documents.

- Pour cela, il suffit d'appeler le 09 66 82 72 53 pour un rendez vous sous 24h, en toute discrétion chez vous ou en Mairie. ■

COMMUNICATION

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes l'actualité et les informations sur le village

- Site Internet : www.mairie-vieux-berquin.fr
- Application mobile : « Vieux-Berquin, village connecté » disponible sur l'Apple store et le Play store
- Page Facebook officielle : [f Commune de Vieux-Berquin](#) ■



COURSE CYCLISTE

4 JOURS DE DUNKERQUE



- Les signaleurs du dimanche 21 mai.

La course cycliste des 4 jours de Dunkerque a traversé Vieux-Berquin lors des deux étapes des samedi 20 et dimanche 21 Mai.

La commune tient à remercier l'ensemble des signaleurs qui ont permis la sécurisation du parcours lors de ces deux jours. ■

MUNICIPALITÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur Pierre-Louis RUYANT, Maire reçoit sur demande et sur rendez-vous pris en Mairie.

- Tél : 03 28 42 70 07
contact@mairie-vieux-berquin.fr

Mesdames et Messieurs les adjoints et élus tiennent une permanence (sans rendez-vous) le premier vendredi du mois de 17h30 à 18h30 en Mairie. ■

LES AINÉS

ÉCHANGE ET CONVIVIALITÉ LE BANQUET DES AINÉS

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité recevra ses aînés le mercredi 28 juin prochain pour le traditionnel banquet qui se déroulera comme d'habitude à la salle des fêtes.

D'ici là, prenez soin de vous! ■

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Avec le retour des beaux jours, nous vous donnons rendez-vous lors des nombreuses festivités estivales durant lesquelles nous serons présents et qui vont animer notre beau village durant les prochains mois : fêtes des 3 écoles, les ducasses de La Caudescure, du centre-bourg et de Sec-Bois, sans oublier le rassemblement des vieux tracteurs à Sec-Bois.

Bon été à tous.

Rédigé le 15 mai 2023, suivez-nous sur #Agissons ensemble pour Vieux-Berquin, l'opposition municipale.

COMMÉMORATION

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai s'est déroulée aux deux monuments aux morts du centre bourg et de Sec-Bois. La section UNC a ensuite procédé à une remise de distinctions



ASSOCIATIONS

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS



Repas du Club détente et loisirs qui a eu lieu le 25 janvier, ce repas convivial a réuni 82 convives. Les adhérents étaient enchantés de leur après-midi.



HONORARIAT DE M. JEAN-PAUL SALOMÉ



Famille, amis, élus, habitants de Vieux-Berquin, l'assistance était nombreuse à la salle des sports le samedi 15 avril pour la remise de la médaille de Maire honoraire à M. Jean-Paul Salomé, Maire de Vieux-Berquin de 1995 à 2023.



« Merci pour l'accueil que tu as réservé à chacun de nos concitoyens qui t'ont sollicité pour avoir une rencontre, pour t'exposer une demande, un souhait, un regret, un merci, une satisfaction. (...) L'accueil a toujours fait partie de tes priorités et nombreuses sont les personnes qui témoignent de la convivialité et de la qualité de l'accueil, mis en place depuis 28 ans ».

Extrait du discours de Pierre-Louis RUYANT



DESTRUCTION DES CHARDONS



Il est rappelé que l'arrêté municipal permanent n° 2010-086, visant l'arrêté préfectoral permanent en date du 8 juin 2004, rend obligatoire la destruction des chardons des champs (*cirsium arvense*) sur l'ensemble des terrains, clos ou non, de la commune de Vieux-Berquin.

L'échardonnage est à effectuer au cours du printemps et de l'été par voie mécanique, et doit être terminé avant leur floraison, au plus tard le 14 juillet de chaque année.

En cas de défaillance des occupants, la commune pourra faire procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés, sans préjudice des sanctions prévues par le Code Rural. ■

Optez pour la souplesse et la simplicité
Vous avez des besoins ponctuels ou réguliers...



Entretien locaux & domicile



Accompagnement, Aide : cuisine, administrative...



Garde d'enfants



Jardinage & petit bricolage



Manutention logistique

Contactez Relais Emploi !
Services à la demande, aucun engagement de durée et vous êtes soulagés des démarches administratives

RELAIS EMPLOI
41, rue d'Ypres - 59270 Bailleul
☎ 03 28 49 19 49 @ relaisemploi59@gmail.com
@ relaisemploi59@gmail.com @ RelaisEmploiBailleul



ASSOCIATIONS

KRAV MAGA VIEUX-BERQUIN

Le Krav Maga est une méthode moderne de self-défense contre tous types d'agressions. Cette discipline est accessible à tous, femme et homme dès 15 ans. Les 3 axes principaux de ce sport sont la self-défense, le combat rapproché et la mise en situation réelle.

Venez essayer gratuitement notre activité !

Lieu : complexe sportif, rue Lemire

Horaire : lundi de 18h30 à 20h
mardi de 19h à 20h30

Contact :

Mail : contact@krav-maga-vieux-berquin.fr

Tél. : 06 98 38 98 45

AMICALE PHILATELIQUE

10^e Bourse Multi-Collections (*Monnaies, Timbres, Cartes-postales, Minéraux, Pin's, Disques, Muselets de Champagne, Fèves, Buvards, Etc...*).

À la Salle des Fêtes de Vieux-Berquin (*derrière l'église*),

le Dimanche 15 octobre 2023 de 8h00 à 16h30,
sans interruption (Installation à partir de 7h).

Entrée Gratuite, Parking Gratuit, buvette et petite restauration sur place organisé par l'Amicale Philatélique de Vieux-Berquin. ■

Renseignements :

Tél. : 06 76 47 73 61

Mail : amicalephilateliquevieuxberquin@outlook.com

Facebook : Amicale Philatélique Vieux-Berquin

FOOTBALL CLUB BERQUINOIS

Saison historique pour le Football Club Berquinois.

L'équipe Séniors A est assurée de monter en D2 la saison prochaine. Les hommes de Dominique DEBACQ restent invaincus à ce jour. Une belle récompense pour les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire évoluer le FCB.

Le dernier match de championnat pour cette équipe, a eu lieu le **dimanche 21 mai à 15h au Stade Pierre CNOCKAERT**.

Ce mois de mai a aussi été la pleine saison des Tournois pour nos catégories jeunes avec le **dimanche 28 mai en U14 et le lundi 29 mai en U16**.

Dès à présent, essais possibles et gratuits jusqu'en fin de saison.

Licence gratuite pour les féminines (U7 à U15) pour la saison 2023-2024. ■

Renseignements :

Mail : fcberquinois@gmail.com ou sur Messenger [fcberquinois](https://www.facebook.com/fcberquinois)

Présidente Corinne BEVE - Tél. : 06 01 72 33 89

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Principales activités

- Tous les mardis de 14h à 18h : jeux de cartes.
 - Tous les jeudis de 9h30 à 10h30 : gymnastique - Salle des sports.
 - 8 juin : repas de la gymn à Berthen
(marche avant le repas pour ceux qui le souhaitent).
 - 26 juillet : repas de clôture activités - Salle des fêtes avant les vacances.
 - 4 octobre : Sortie découverte à Gravelines
Croisière
-

COMITÉ DES FÊTES DE VIEUX-BERQUIN

Le comité des fêtes de Vieux-Berquin apporte de l'animation et des festivités tout au long de l'année au bénéfice des villageois : chasse aux œufs de Pâques, braderie, carnaval, soirée, loto, village de Noël et d'autres beaux projets en attente !

Notre but est de maintenir un lien culturel et nous comptons sur vos encouragements et votre participation !

Les bénévoles vous attendent avec le sourire à chaque événement, et plus nombreux vous serez sur les lieux de festivités ... plus les fêtes seront belles ! ■

**Rendez-vous le 1^{er} Week-end de juillet
avec la braderie, loto et Carnaval !**

LE HAMEAU DE CADESCURE

L'association « Le Hameau de Caudescure » située sur les communes de Vieux-Berquin et Merville vous propose :

- **Le 11 juin 2023 :**
une brocante, Marché local et Campement Médiéval avec son marché local.
- **Le 27 août 2023 :**
pétanque au Hameau
- **Le 15 octobre 2023 :**
Marche pour Octobre Rose
- **Les 16 et 17 décembre 2023 :** Marché de Noël dans l'église de Caudescure ■

The poster features a colorful geometric background with shades of red, purple, blue, green, and orange. In the top right corner, there is a logo for the 'Mairie De Vieux-Berquin' which includes a stylized green building icon. The main title 'Salon des ASSOCIATIONS' is written in a large, elegant white script font, with 'ASSOCIATIONS' in bold yellow capital letters. Below the title, the date and time 'LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 DE 10H30 À 16H00' are printed in white capital letters. Underneath, the location 'À la Salle des sports de Vieux-Berquin' is written in a white script font. At the bottom, the text 'Restauration sur place' and 'Démonstrations - Animations - Buvette' are displayed in white capital letters.

DÉCHETTERIES

LES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS



Pour vous débarrasser de vos objets encombrants, 8 déchetteries sont à votre disposition sur le territoire du SMICTOM des Flandres. L'accès est gratuit et strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM des Flandres. Les professionnels ne sont pas autorisés. Vous pouvez retrouver les horaires des déchetteries les plus proches (Bailleul, Hazebrouck, Merville) sur www.smictomdesflandres.fr

Pour les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes ne disposant pas de véhicule ou dont le véhicule n'est pas adapté à la taille des déchets), il est possible de solliciter les services du SMICTOM des Flandres pour un retrait à votre domicile.

Ce service est limité à 2 passages par an dans la limite de 2 m³, ou 1 enlèvement annuel de 4 m³. Le temps nécessaire pour obtenir un rendez-vous est en moyenne de 7 à 10 jours.

Les encombrants à évacuer doivent être déposés à l'extérieur de votre habitation, sur le domaine public le jour du rendez-vous avant 8h. Les agents du SMICTOM ne sont pas autorisés à pénétrer dans les zones privées, jardins, garages situés en domaine privé.

De par leur nature, ces déchets sont destinés à être déposés en déchèterie et ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables.

→ Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 03 59 68 40 06.

ENVIRONNEMENT

LE FAUCHAGE RAISONNÉ



La Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) met en œuvre progressivement la fauche raisonnée des accotements le long de la voirie communale dont elle a la compétence de l'entretien.



Ce système de fauche consiste à relever la barre de coupe là où la fauche n'est pas nécessaire (là où il n'y a pas de problème de visibilité, uniquement en ligne droite). « Faucher le moins possible mais autant que nécessaire » est le principe. Ces zones non fauchées pourront s'étendre de 25 à 40 mètres linéaires. L'absence de fauche sur ces linéaires permettra d'agir sur deux aspects environnementaux :

→ Éviter une surconsommation de carburant inutile liée à l'utilisation du bras de fauche.

→ Maintenir la biodiversité des bords de route (insectes, oiseaux...)

De manière expérimentale, et avec un bilan qui sera fait à la fin de l'automne, la Commune de Vieux-Berquin a fait part à la CCFI de son souhait d'initier cette démarche sur son territoire dans certaines rues : rue Verte (4 zones), rue du Seclin (3 zones), rue de Borre (3 zones) et rue de Caudescure (2 zones).

Des panneaux d'information seront installés à l'entrée des rues concernées pour informer les riverains et usagers de la route.

REDEVANCE INCITATIVE

UNE NOUVELLE ÉTAPE : LA FACTURE INDICATIVE

2022 a été rythmée par la mise en place du nouveau système de redevance incitative sur le territoire de la CCFI : 82 100 bacs distribués, une évolution de la fréquence de collecte sur les 50 communes, la mise en place de nouvelles habitudes, etc... Vos efforts ont permis une diminution des tonnages des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables.

COMMENT BIEN COMPRENDRE VOTRE FACTURE ?

Vous avez reçu, dans votre boîte aux lettres, votre facture indicative, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023. Celle-ci ne donne lieu à aucun paiement.

L'objectif est de vous donner un aperçu de votre usage du service pour adapter vos pratiques. Elle vous permet de vérifier vos informations, les dates de vos levées ainsi qu'évaluer le montant annuel de votre redevance. Un guide pratique sur la facturation est également joint à votre facture indicative.

UN NOUVEAU PORTAIL WEB DÉCHETS !

Désormais, vous pouvez accéder à un portail web déchets personnalisé. Pour cela, il vous suffit de créer votre espace pour retrouver ainsi vos informations, le détail de vos levées, vos prochaines factures, ... Votre identifiant de connexion se trouve au recto de votre facture indicative.



→ Pour se connecter : <https://dechets.cc-flandreinterieure.fr>

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Directeur de la publication : Pierre-Louis RUYANT ■ Rédacteur en chef : Régis VANDAMME ■ Comité de rédaction : Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Patricia SIMON, Antoine LIEFOOGHE, Pierre BACQUET, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS ■ Crédit photos : Mairie de Vieux-Berquin ■ Création graphique : Jean-Christophe BATTISTI ■ Impression : 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ ISSN : en cours

Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 Vieux-Berquin - Téléphone : 03 28 42 70 07 - Courriel : contact@mairie-vieux-berquin.fr - Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).

www.mairie-vieux-berquin.fr - f Commune de Vieux-Berquin